



# FranceConnect

Ou comment simplifier l'accès à vos services en ligne



## Démarches en ligne : des parcours usagers contraignants

- ▶ 100% des usagers sont irrités de fournir sans cesse les mêmes justificatifs
- ▶ Ils sont très nombreux à oublier leurs identifiants
- ▶ La plupart des internautes abandonnent leur démarche dès qu'ils doivent créer un compte

### FRANCECONNECT, la reconnaissance instantanée de vos usagers

FranceConnect est un dispositif d'identification des utilisateurs proposé par l'État. Gratuit, il s'appuie sur des comptes certifiés existants : Impôts, IDN de la Poste, Ameli,...

Le bouton FranceConnect affiché sur votre site permet à l'utilisateur de s'y connecter, même s'il ne possède pas de compte chez vous.

*FranceConnect n'est pas un identifiant ou une identité unique ni une base stockant les données de l'utilisateur ni un portail centralisant des services publics.*



En encourageant leur numérisation, FranceConnect participe à la modernisation des services publics. Il rend également plus fluide les échanges entre les administrations, participant ainsi à leur décloisonnement.



## Est-ce que FranceConnect est fait pour moi ?

Oui, si vous êtes :

- une collectivité : mairie, agglomération, conseil départemental, ...
- une administration centrale : DGFIP, Justice, Préfectures, ...
- un opérateur public : EPA, EPIC, EPN, etc.
- un établissement de la vie sociale et de la santé : CAF, assurance retraite, Assurance Maladie, etc.
- un acteur de l'enseignement : université, formation professionnelle, etc.
- un délégataire de service public : opérateur d'énergie, fournisseur d'eau, etc.



## Que vous apporte FranceConnect ?

### Pour vous, des démarches internes optimisées

- Une gestion simplifiée des comptes usagers : la vérification de l'identité en ligne de l'utilisateur et son enrôlement sont désormais délégués à un système tiers.
- Des économies en front et en back-office : vos agents sont moins mobilisés par la gestion des pièces justifiant l'identité des usagers.
- Une hausse de votre trafic web : FranceConnect lève les freins à la création de comptes et à l'authentification des usagers.
- Des données usagers enrichies : le temps d'une démarche, vous récupérez des données de l'utilisateur auprès d'autres Administrations (Impôts, Caf, Préfectures, etc.). Ces nouveaux éléments vous permettent d'enrichir vos services numériques, voire d'en concevoir de nouveaux.

### Pour vos usagers, des offres numériques plus riches

- Une connexion facilitée : les utilisateurs accèdent avec l'identifiant et le mot de passe de leur choix à tous les sites de l'administration, dont le vôtre.
- Des services « tout en un » exigeant moins de justificatifs : ils n'ont plus à fournir leurs revenus fiscaux ou leur nombre de parts. C'est le service en ligne qui le récupère pour eux, avec leur consentement.
- Une fluidité des parcours web : authentifiés avec FranceConnect, les usagers sont automatiquement reconnus lorsqu'ils passent d'un site à l'autre (Mairie, Région, fournisseur d'eau, etc.).
- L'assurance d'une relation de confiance : des données sécurisées.

Vous souhaitez nous rejoindre? Commencez dès maintenant

[www.franceconnect.gouv.fr](http://www.franceconnect.gouv.fr)

L'équipe FranceConnect peut vous accompagner :  
[partenaire.franceconnect@modernisation.gouv.fr](mailto:partenaire.franceconnect@modernisation.gouv.fr)



@\_FranceConnect\_



Mai 2016